

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN

CCAS de Mur-de-Sologne
Procès-verbal de réunion

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 janvier à 18h30, les membres du CCAS de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 23 janvier 2025, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Président du CCAS de la Commune.

La séance est ouverte à 18 h 30.

Étaient présents : M. VILLANUEVA Yves, Mme CHAUVEAU Vanessa, Mme FROMET Marie-Astrid, Mme CESSAC Sylvie, Mme LUSSAN Aline, Mme DAVID Françoise, M. MASSONNEAU Thierry, Mme JEANBLANC Jeannine, Mme CHAMP Marie-Christine,

Étaient excusés :

M. COUTAN Jean-Luc
M. BAGARRE Pierre-Yves,
M. LELONG Teddy,
Mme BLIN Florence
Mme VALVASON Odile
M. GUITTIER Philippe,

Etaient absents:

M. FERRE Jérôme,
Mme BLOCH Françoise

Secrétaire de Séance : Mme CHAUVEAU Vanessa

ORDRE DU JOUR :

Constatation du quorum - excuses - pouvoirs

Désignation d'un secrétaire de séance

Ouverture de la séance

1. Approbation du Compte-Rendu de la séance du jeudi 12 septembre 2024.
2. Point sur les dossiers en cours :
 - 1 domiciliation
- 3 Planning des Conseils d'administration 2025
- 4 Point sur le repas des aînés et la distribution des colis
- 5 Don EDENRED financier
- 6 Analyse des besoins sociaux (ABS)
- 7 Point sur la liste des personnes vulnérables

Quorum atteint. Ouverture de la séance.

1 : Approbation du Compte-rendu de la séance du jeudi 12 septembre 2024

Adopté à l'unanimité.

Lecture par le président de la lettre transmise par Mme VALVASON Odile.

2 : Point sur les dossiers en cours.

Demande de domiciliation à la Mairie.

La personne recevra son courrier à la Mairie.

3 : Planning des Conseils d'administration 2025

Le planning est donné à chaque membre présent.

Pour les absents, il sera joint envoyé par voie postale.

4 : Point sur le repas des aînés et la distribution des colis.

Bilan du repas du samedi 30 novembre 2024 :

76 personnes inscrites + les aidants du CCAS et les 2 secrétaires de mairie.

Repas commandés chez le boucher de Mur de Sologne et le pain à Vernou en Sologne (repreneur de Mur de Sologne).

Le repas fut animé par Jean-Paul Animation. Un bouquet ainsi qu'une bouteille furent remis aux plus anciens.

Repas convivial et très apprécié.

Mme JEANBLANC Jeannine souligne que le plat n'était pas assez chaud.

Proposition de revoir l'animation par Mme CHAUVEAU Vanessa

Mme JEANBLANC Jeannine propose un autre contact.

Bilan de la distribution des colis le vendredi 6 décembre 2024.

154 colis « Prestige luxe pour un », 4 colis « pharmacie » pour les EHPAD et 122 almanachs ont été commandés.

Les colis non distribués le jour même ont été récupérés les jours suivants à la mairie.

Proposition d'arrêter l'almanach qui devient de plus en plus cher et de peut-être augmenter la valeur du colis ou d'offrir l'almanach une année sur deux.

Date du prochain repas des aînés 2025 : samedi 29 novembre.

5 : Don EDENRED financier.

Des tickets restaurants sont distribués aux agents de la commune chaque année.

Quand les tickets ne sont pas utilisés, ils sont considérés perdus.

L'organisme EDENRED, les rembourse que sous forme de dons mais reversé exclusivement à un CCAS.

Le CCAS de Mur de Sologne recevra donc un don de 105.00€ de la part de EDENRED financier.

6 : Analyse des besoins sociaux (ABS)

L'analyse des besoins sociaux est une obligation légale des CCAS depuis 2016.

Il s'agit d'un outil permettant de mieux connaître le territoire et d'appréhender les besoins des habitants.

Le président propose d'organiser un groupe de travail pour le réaliser. Le but est de créer un questionnaire avec tous les profils pouvant répondre aux obligations demandées.

Pour ceux qui souhaiteraient participer à ce groupe, merci d'en informer la mairie

7 : Point sur la liste des personnes vulnérables

A ce jour, nous avons que 3 personnes inscrites sur la liste.
Nous allons faire une relance sur le prochain bulletin municipal.
Merci d'en faire autant dans votre entourage.

Questions diverses :

Mme Françoise DAVID :

Où en est le projet AGES ET VIE ?

M. VILLANUEVA Yves indique qu'il ne se fera pas.

150 projets en France ont été annulé pour un des motifs suivants : le taux d'occupation insuffisant sur les sites déjà existants.

Du plus, nous avons une obligation de rachat du terrain dans les clauses lors de la vente.

Séance levée à 19h53.

Le secrétaire
Vanessa CHAUVEAU



Le Président
Yves VILLANUEVA



